

Publié le 12 mai 2015

Un équipement nouvelle génération aux Mureaux

Aux Mureaux (Yvelines), au cœur d'un des plus importants programmes de renouvellement urbain du territoire francilien, a émergé l'un des prototypes de l'équipement public de nouvelle génération. Mutualisable, modulable et efficace énergétiquement, le Pôle Molière est le fruit précieux de la coopération entre la ville et la Sem 92.



« C'est le modèle de l'équipement public de nouvelle génération ». Pour Anne Blondeau, directrice générale adjointe de la Société d'économie mixte Sem92, il n'y a pas de doute : le Pôle Molière, cœur battant de l'important projet de renouvellement urbain de la ville des Mureaux (Yvelines) va faire date. D'ailleurs, le Pôle Molière a été lauréat du « Prix partenaire CAUE 78 / Conseil général des Yvelines » lors du palmarès 2014 d'architecture. Mandatée pour piloter l'aménagement des espaces publics et la construction d'équipements de superstructure, la Sem 92 a bâti avec la collectivité un projet ambitieux du point de vue de son fonctionnement comme de son efficacité énergétique. Au carrefour des 6 quartiers concernés par la convention ANRU signée en 2006, cet équipement phare dispose, sur 6 000 m², d'un groupe scolaire maternelle et élémentaire de 13 classes, d'une crèche de 50 berceaux pour la petite enfance, d'un centre de loisirs, d'une ludothèque, d'un restaurant scolaire adaptable en salle des fêtes, de locaux associatifs et d'une salle à dominante sportive. Des usages multiples qui permettent d'optimiser les plages d'utilisation et de réduire les coûts de gestion.

À deux pas du Château de Bècheville qui abrite le Centre des arts et le conservatoire municipal de musique, et ouvert sur le parc Molière d'environ 7,5 ha, le lieu fonctionnera 7 jours sur 7, 365 jours

par an. Une exigence de la municipalité qui a poussé la Sem 92 et le cabinet d'architecte Akla à innover dans la conception d'espaces mutualisés, modulables et autonomes permettant une utilisation par des publics divers, avec l'objectif avoué de faire rayonner l'équipement au-delà des quartiers conventionnés.

Des bâtiments passifs à énergie positive

Conçu comme un campus et selon une approche bioclimatique, les 7 bâtiments que compte le pôle se classent dans la catégorie des édifices passifs. L'isolation renforcée de 30 cm sur l'extérieur, les parois en pan de bois et les toits partiellement végétalisés ont permis de supprimer les ponts thermiques. La ventilation double flux à haut rendement, régulée par un système de gestion intelligente qui mesure notamment le taux de CO² dans l'air, permet de renforcer encore l'efficacité énergétique.

« On ne s'est pas contenté de se conformer aux critères de haute qualité environnementale, nous avons cherché à pousser la démarche le plus loin possible. Des capteurs qui mesurent la luminosité et la température permettent d'adapter la consommation aux stricts besoins et un écran sera bientôt mis à disposition des usagers pour donner à voir concrètement les économies réalisées », précise Anne Blondeau.

Les espaces extérieurs et les circulations du site, qui peuvent être ouverts et se mêler à l'espace public le temps d'une fête de quartier ou d'un événement culturel, sont conçus pour contenir les eaux de pluie. Un système de noues et de bassins de rétention permet d'en limiter le ruissellement. Ces dispositifs innovants se complètent de 450 m² de panneaux photovoltaïques qui produisent plus d'énergie que n'en consomme la structure et qui pourraient constituer une future source de revenus.

Julien Attal - naja

Par Marion BAUDIN